

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - VANNES & BREST - LE 18 FÉVRIER 2025



## **Du 3 au 9 mars 2025, ELIANCE et la FNAT mettent en lumière la Protection Juridique des Majeurs**

**A l'initiative de la Fédération Nationale des Associations Tutélaires (FNAT), la première édition de la Semaine Nationale de la Protection Juridique des Majeurs aura lieu du 3 au 9 mars 2025.**

**Association tutélaire intervenant dans le Morbihan et le Finistère, ELIANCE se mobilise pour cet évènement visant à mettre en lumière le secteur de la PJM, faire connaître et reconnaître ses actions d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.**

La France compte près d'1 million de majeurs protégés qui bénéficient aujourd'hui d'une mesure de protection juridique, en raison d'un état de santé altéré par l'âge, le handicap ou la maladie. Ce besoin d'accompagnement devrait doubler d'ici 2040<sup>1</sup>.

Ces mesures de protection (tutelles, curatelles...) peuvent être exercées au sein de la famille, mais environ la moitié d'entre elles sont assurées par des professionnels.

Les MJPM (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs) accompagnent et protègent les personnes protégées dans l'exercice de leurs droits au quotidien, en essayant de préserver au maximum leur autonomie.

Les modalités d'intervention sont variées. Elles dépendent de la mesure de protection émise par le juge, mais aussi de la situation de la personne protégée et de ses besoins : ouverture ou rétablissement des droits, priorisation du budget, protection du patrimoine, assistance face aux situations de surendettement, accompagnement dans les démarches vers l'emploi...

En plus d'améliorer la qualité de vie des personnes protégées, ces actions permettent de réduire les surcoûts pour les finances publiques liés à la pauvreté, notamment en matière de santé, de logement, et de justice. Une étude<sup>2</sup> réalisée en 2020 estime que pour chaque euro investi dans la protection juridique des majeurs, les impacts positifs s'élèvent au moins à 1,5 €.

Fondée en 1999 à Vannes par la MSA, ELIANCE assure ainsi l'exercice de plus de 1800 mesures de protection sur le Morbihan et le Finistère. Elle emploie pour cela plus de quatre-vingt professionnels qualifiés et accompagne la promotion de ces métiers et la formation.

A l'occasion de la Semaine Nationale de la PJM, ELIANCE organise mardi 4 mars une rencontre professionnelle à destination de ses partenaires sur ses sites de Vannes et de Brest.

Adhérente de la FNAT, l'association mobilise également ses canaux de communication pour informer et sensibiliser le public aux enjeux de la PJM : présentation de la Protection Juridique des Majeurs, lutte contre les idées reçues, vidéos métiers...

<sup>1</sup> ANCREAI, 2017 [\(Consulter\)](#)

<sup>2</sup> Évaluation socio-économique de la protection juridique de majeurs par les mandataires professionnels - CITIZING - 2020 [\(Consulter\)](#)